

éditorial

Aujourd'hui, tout est « Grenelle ». Et pourtant on peut regretter que les thèmes qui nous sont chers- l'eau et les rivières- n'aient pas fait l'objet d'un groupe de travail à part entière. Dans les principales orientations qui ont pu être malgré tout mentionnées, elles sont pour certaines novatrices et augurent d'un véritable « grand saut » pour l'amélioration de la qualité de nos rivières, à l'image de l'édition 2007 du Big Jump ligérien qui a rassemblé des milliers de participants.

L'effacement de barrages a été abordé dans le groupe biodiversité du Grenelle.. La décision sur le barrage de Poutèsva être rapide car la concession d'EDF expire le 31 décembre prochain.

Et par les temps qui courent, il n'est pas facile de percevoir des avancées significatives de la part d'EDF. En effet, tel récemment sur le Rhin, EDF a osé proposer le plus sérieusement du monde de transporter les saumons vers les sources...en camion ! Il est regrettable de constater une nouvelle fois qu'un interlocuteur ait aussi peu de considération pour le fonctionnement naturel des cours d'eau !

Contre les paradoxes de la politique agricole, Loire Vivante se mobilise. En effet comment prendre au sérieux les objectifs de réduction de 50% de pesticides actés par le Grenelle si, sous la pression des syndicats agricoles, aucune échéance n'a été arrêtée et quand le développement des agro-carburants, gros consommateurs de pesticides n'est pas remis en question ?

Alors que les risques de pénuries d'eau sont accentués par les modifications climatiques, le dossier agrocarburant ne fait que grossir l'inquiétude qui existait déjà face au développement continu des cultures de maïs, grosses consommatrices d'eau.

La future campagne de Loire Vivante contre ce « modèle agricole » risque d'être chargée.

Se battre pour la continuité écologique de la Loire et de ses affluents n'a de sens que s'il l'on combat ces dérives agricoles ou bien dans 20 ou 30 ans, les saumons devront nager sur le sable pour rejoindre leurs frayères et la mer !

De bonnes nouvelles après des mois de silence: le Plan Loire a renoué le contact avec les associations. Satisfait des Assises de 2006, il

souhaite voir les associations y participer à nouveau activement. Les coordinations régionales Loire Vivante vont être étendues sur le bassin (voir page 6). Nous nous félicitons que cette demande associative ait retenu l'attention des acteurs du Plan Loire. Il s'agit d'un acte important de démocratie participative, dans un cadre où le réseau de Loire Vivante pourra s'exprimer tout en gardant sa liberté de parole.

Dans l'estuaire, c'est « silence radio ». Pas un politique n'ose s'exprimer à propos de Donges-Est. Tous attendent la toute prochaine décision de la Cour Administrative d'Appel de Nantes qui doit statuer sur l'autorisation de travaux.

Une nouvelle fois, le soin est laissé aux associations de monter au créneau, de porter les arguments en justice pour faire respecter le droit. Bien évidemment, à chaque fois nous serons là, mais il est dommage que le Grenelle n'ait pas acté la notion de courage politique !

A la source, il y a de l'immobilisme dans l'immobilier à Serre de la Fare. En effet, 14 ans après la décision de l'abandon du projet de barrage, la rétrocession des bâtiments aux communes n'est toujours pas achevée et celle des terrains même pas commencée. On commence à s'impatienter dans la Haute Vallée de la Loire alors que l'EPL est disposé à céder les quelques 500 ha et les habitations. Il reste à espérer que le Conseil général de Haute-Loire, propriétaire pressenti, se dépêche maintenant d'accepter ce cadeau et cette chance magnifique. Cela serait un gage de protection définitive de cette vallée. La dynamique engendrée constituerait l'amorçage d'une démarche plus globale qui insererait la haute Vallée de la Loire dans un futur site Biosphère de l'UNESCO, comprenant également les hauts bassins Loire -Allier -Ardèche, ce qui permettrait un développement et une coexistence harmonieuse entre l'Homme et la Nature (Man and Biosphère Programme).

Voilà un des sujets que nous aurons plaisir à aborder lors de notre Assemblée Générale du 2 décembre prochain, à laquelle je serais heureux de vous retrouver.

A très bientôt et bonne fin d'année à toutes et tous.
Le Président, Roberto Epple

Assemblée Générale le 2 décembre 2007

sommaire

- Page 2 :**
Développement de SOS Loire Vivante - ERN France
Voyage au cœur de la Loire
- Page 3 :**
1^{ères} rencontres naturalistes de Haute-Loire
Le WWF en visite à Bonnefont
Invitation à l'AG du 2 décembre
- Page 4 :**
Radi'EAU
Enduro dans la Haute Vallée de la Loire
Sans le barrage de Fatou : La Beaume retrouve sa liberté
- Page 5 :**
Natura 2000 : une sortie sur le fleuve Loire
Grande réussite pour le premier Big Jump ligérien !
- Page 6 :**
Les assises des associations pour une Loire Vivante
Le barrage de Poutès
EDF : à contre courant
- Page 7 :**
Nouvelles de l'estuaire
- Page 8 :**
L'opposition du Peuple des dunes
Les nouveaux barrages du Sud-Ouest
- Page 9 :**
PCB, la maladie cachée du Rhône
- Page 10 :**
Grenelle de l'environnement
Le projet : TransRhin
- Page 11 :**
River Prize
Enterrer une rivière : une histoire belge douteuse...
- Page 12 :** Brèves

SOS Loire Vivante - ERN France
8, rue Crozatier
43000 -Le Puy en Velay
Tél : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org

Directeur de publication :

Roberto Epple
Coordination :
Mathilde Béguier

Comité de rédaction :

Mathilde Béguier, Guillaume Cortot, Christophe Dougé, Claire Dutrillaux, Roberto Epple, Annelise Muller-Tabaku, Cécile Simonet

Imprimé à l'encre végétale sur papier 100% recyclé

Prix : 3 € Abonnement 12 €





SOS Loire Vivante - ERN France développe ses actions en France et en Europe

L'association poursuit son développement sur le bassin. SOS Loire Vivante a mis en place récemment une coordination Loire Estuaire à Nantes, une autre devrait voir le jour dans la région de Tours pour la Loire moyenne. Les Assises (voir p. 6) connaissent également un succès sur l'ensemble du bassin.

SOS Loire Vivante a cofondé European Rivers Network (ERN, le réseau européen des fleuves) en 1994. Ce nouveau réseau a pour objectifs de développer un pôle d'activités en Europe pour : participer à l'orientation des politiques européennes pour une meilleure prise en compte de la préservation de l'eau et des rivières, développer des réseaux d'échanges de savoirs et de compétences, monter des projets de sensibilisation et de préservation d'envergure internationale.

Ainsi, l'association a pu mettre en place le projet Rhinemet, soutenu par des fonds européens (Interreg IIIb) et développer le projet Big Jump 2005 - 2015.

En 2005, nous avons créé l'association Aquanet Europe Foundation, qui regroupe des associations espagnole, italienne, belge, néerlandaise et française, au travers de laquelle nous avons participé notamment à un groupe de travail auprès de la Commission Européenne sur la question de la sécheresse et du stress hydrique.

Aujourd'hui, nous sommes officiellement membre du Bureau Européen de l'Environnement (BEE), avec lequel nous travaillons depuis des années. Cette fédération, qui rassemble des associations de protection de l'environnement en Europe, est la principale force d'opposition associative aux lobbies* de tous poils. Grâce à son important réseau, elle assure le suivi de la mise en œuvre effective des Directives européennes dans le domaine de l'environnement, informe et conseille la Commission Européenne.

Notre présence au sein du BEE nous permet d'apporter notre pierre à ce travail en rendant visible les spécificités françaises et nous permet de faire le lien entre les politiques européennes, nationales et régionales.

Enfin, SOS Loire Vivante – ERN France va créer fin 2007, une antenne à Montpellier qui sera dédiée à ses actions européennes et euro méditerranéennes (Big Jump, Aquanet, BEE, sécheresse...).

**On estime à 20 000 le nombre de lobbyistes à Bruxelles : une véritable ville dans la ville. Les lobbyistes sont chargés de défendre les intérêts particuliers de différents secteurs économiques comme l'agriculture, l'industrie chimique, les producteurs d'énergie, etc... en influençant les décisions politiques et la législation européenne.*



***** RéseauRhénan *****
POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE DU R.

Magnifique Voyage au cœur de la Loire :
entre les gouttes des rencontres stimulantes pour aller de l'avant !

Du 30 juin au 8 juillet 2007, un groupe de 25 personnes : membres ou salariés de SOS Loire Vivante, sympathisants locaux de la Loire moyenne et aval, et quatre amis allemands représentants

d'associations travaillant sur le fleuve de l'Elbe, ont parcouru la Loire à bicyclette, entre Amboise et Saint-Nazaire. Au cours de ce périple, nous avons constaté les évolutions positives de la gestion du fleuve depuis la prise de conscience de 1994 qui avait donné naissance au premier Plan Loire Grandeur Nature.

Ce Voyage au cœur de la Loire était le 3ème du genre, après deux éditions sur les parties plus amont de la Loire.

Cette année, la délégation de SOS Loire Vivante a été une fois de plus bien accueillie localement par les membres et amis de Loire Vivant, ainsi que par des élus. Nous avons ainsi pu apprécier les paysages naturels et culturels de cette belle région et visiter les projets menés par les ligériens qui œuvrent activement pour une Loire Vivante, et qui dénoncent les points noirs d'une gestion du fleuve qui ne va pas toujours en faveur de la continuité écologique. Ce périple a été bien relayé par les médias (une quinzaine d'articles de presse locale et régionale et des interviews radio).

Nous avons clôturé notre voyage par la visite des vasières et roselières du site de Donges-Est, sujet d'actualité avec le lancement de notre campagne contre l'extension du port de Donges Est (Cf. page 7).

Pour accéder à quelques exemples qui nous ont particulièrement marqué et aux constats de SOS Loire Vivante, allez visiter les pages web du Voyage avec les photos sur

www.sosloirevivante.org
rubrique Voyage au cœur de la Loire !



© A. Chabanon - SOS Loire Vivante- ERN

Le premier groupe de voyageurs traverse la Loire avec nos amis de l'association Sauvegarde de la Loire Angevine



Le Mas de Bonnefont accueille les 1^{ères} rencontres naturalistes de Haute-Loire

Le 6 octobre dernier, l'association accueillait les 1^{ères} Rencontres Naturalistes du département au Mas de Bonnefont. Ces rencontres ont été initiées par des personnes souhaitant voir émerger un "groupe naturaliste" en Haute-Loire.

Cette initiative qui a réuni une cinquantaine de personnes avait pour objectifs :

- ▶ de proposer plusieurs interventions et conférences permettant des échanges et des débats sur des thématiques nature,
- ▶ de faire progresser les connaissances naturalistes dans notre département car des domaines comme l'entomologie ou l'herpétologie semblent peu développés,
- ▶ de créer un réseau de personnes – références et un réseau de veille écologique face aux menaces qui pèsent sur les espèces et les milieux dans le département de la Haute-Loire : aménagements et activités humaines excessifs.

Le groupe a été accueilli par Colette Chambonnet, membre du conseil d'administration de SOS Loire Vivante, repré-

sentant le président Roberto Epple, en déplacement. Les interventions et débats ont ponctué cette journée autour des notions de biodiversité et de naturalité avec une introduction de Gilbert Cochet. Ensuite, c'est le botaniste Robert Portal qui tenta de "dé-diaboliser" la grande famille des Graminées. Lui succéda Bernard Joubert, ornithologue qui présenta la stratégie de survie de circaète Jean le Blanc. Puis ce fut Pierre Rigaux, membre du Groupe Mammalogique d'Auvergne qui dressa un bilan des connaissances régionales d'une espèce de rongeur en danger et encore trop méconnue : le Campagnol amphibie. Enfin, Bruno Gilard fit part de sa découverte d'une nouvelle espèce de papillon pour le département de la Haute-Loire appelée Echancre.

En conclusion de cette journée bien chargée, les naturalistes présents se sont mis d'accord pour reconduire cette manifestation l'année prochaine et, entre temps, de créer un site Internet qui permette aux personnes le souhaitant d'échanger sur leurs données ou de lancer une étude sur un sujet précis. L'objectif n'est pas de créer une nouvelle structure venant se superposer aux associations existantes, mais de créer une dynamique portée par un maximum de personnes.

Le WWF en visite à Bonnefont

Le 6 octobre dernier, une délégation du WWF France est venue découvrir les gorges de la Loire et de l'Allier, et dans ce cadre, les 60 membres de la grande ONG dont le Directeur Général Serge Orru, ont été reçus par SOS Loire Vivante au Mas de Bonnefont. Notre équipe leur a présenté les paysages magnifiques de la Haute Vallée de la Loire, fait visiter la ferme, ses installations environnementales (énergie solaire et assainissement par filtres plantés) ainsi que la source minérale de Bonnefont, avant de rappeler l'historique de la campagne Loire Vivante et le combat mené en ces lieux contre le projet de barrage de Serre de la Fare.

Cette journée de rencontres entre nos deux associations avait notamment pour but d'expliquer aux représentants du WWF les enjeux de la Haute Vallée de la Loire, à savoir la préservation de la riche diversité de la faune, de la flore et des paysages des gorges du grand fleuve. Rappelons que le WWF a été aux côtés de Loire Vivante dès le début du combat et jusqu'à la victoire de 1994.

Le WWF s'est montré ravi de cette journée et nous partageons avec lui le bon espoir de travailler ensemble et efficacement sur les hautes vallées de la Loire et de l'Allier, à l'exemple de notre coopération contre le projet de Donges-Est dans l'estuaire.

Invitation à l'Assemblée Générale du 2 décembre 2007

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de SOS Loire Vivante qui se déroulera pour la deuxième année consécutive dans le village de Colempce, commune de Chadron, le dimanche 2 décembre 2007 à 15H00 dans la maison de M. VEROT (fils de Marie-Rose), mieux chauffée que l'an dernier !

Comme indiqué dans le programme ci-dessous, nous prévoyons une visite du moulin de Colempce, futur lieu de découvertes en coopération avec les associations locales, dont SOS Loire Vivante sera bientôt l'heureuse propriétaire.

A côté des points statutaires, nous vous proposerons un exposé (diaporama, film) sur l'écosystème de l'estuaire de la Loire.

Programme

15h00 : Visite du Moulin de Colempce, futur centre de découverte de la Haute Vallée de la Loire. Point de RDV. : la maison de Daniel Vérot.

15h30 : Assemblée Générale Extraordinaire : re-voter le changement de statuts déjà approuvé lors de la dernière AG extraordinaire (en raison d'une erreur de forme, nous sommes obligé de passer par cette formalité).

15h45 : Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour :

- Présentation et vote des rapports d'activités et financier
- Election du Conseil d'Administration
- Présentation des projets d'activités 2008
- Questions diverses.

18h00 : Conférence avec diaporama sur l'Estuaire de la Loire, son écosystème, les menaces qui pèsent sur lui. Par Christophe Dougé, Loire Vivante Estuaire.

18h30 : apéro et crêpes, comme d'habitude préparés par l'équipe Trescarte – Pélissier !

Cette Assemblée Générale est ouverte à toutes et tous, adhérents ou non, mais seules les personnes à jour de leur cotisation auront le droit de vote pour les différents rapports et manifestes.

Les candidats au Conseil d'Administration doivent envoyer un courrier en ce sens à M. le Président, SOS Loire Vivante, 8 rue Crozatier, 43000 Le Puy en Velay, avant le 24.11.2007.

Radi'EAU : écoutez les acteurs de la Loire et de l'Allier pour mieux comprendre les enjeux du SDAGE

Le SDAGE Loire Bretagne, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de notre Bassin versant Loire-Bretagne est un outil qui permet de mettre en place les politiques de l'eau pour le respect des objectifs européens de bon état écologique des eaux pour 2015. Il est très important car il oriente directement les décisions administratives et indirectement nos gestes quotidiens qui ont un impact sur l'eau et les rivières. Le SDAGE et ses objectifs sont actuellement en cours de révision...Ils feront très bientôt l'objet d'une consultation des citoyens au niveau du Bassin Loire Bretagne.

SOS Loire Vivante informe depuis avril 2007 les habitants de Haute Loire par des émissions Radi'EAU diffusées par deux radios partenaires:

RCF Le Puy (101.7 FM)

ou bien en direct, de n'importe où en France sur <http://www.rcf.fr>, rubrique Le Puy en Velay, chaque premier vendredi de chaque mois, à 8h03 et à 11h30

Radio Craponne (107.3 FM) :

2^e et 4^e mardi de chaque mois à 15h.

Depuis août 2007, les émissions déjà diffusées sont écoutables, à tous moments, sur le site

<http://www.sosloirevivante.org>, rubrique Radi'EAU

Enduro dans la Haute Vallée de la Loire : il reste du chemin à parcourir... à pied

Cette année, la Préfecture de Haute-Loire a autorisée trois enduros dans les sites Natura 2000 des Gorges de la Loire : le 9 septembre sur la commune d'Arlempdes, le 7 octobre sur les communes de Solignac sur Loire, du Brignon et de Cussac sur Loire et le 21 octobre à Vorey sur Arzon.

SOS Loire Vivante avec un groupe d'associations locales s'est opposée une nouvelle fois, en vain, à l'organisation de ces événements au cœur des Gorges de la Loire.

En novembre 2006, SOS Loire Vivante et Nature Haute Loire ont participé à une réunion organisée par les services de l'Etat

au cours de laquelle il a été présenté un document devant servir d'aide à la décision pour toute nouvelle demande d'organisation de manifestations sportives motorisées. Ce document représente une avancée par rapport à la situation antérieure qui ne donnait aucun cadre à ce type de manifestation. En effet, nous avons obtenu que les périodes de nidification soient épargnées par les courses motorisées dans les sites Natura 2000, c'est pourquoi elles ont eu lieu en automne.

Devons nous tolérer que chaque année à la même période et sur le même territoire une horde de 200 à 400 motos rugissent avec l'assentiment de la Préfecture ? NON !

Ces manifestations autorisées montrent un exemple désastreux aux adeptes de ces sports.

Si des concours sont organisés dans les Gorges de la Loire, pourquoi eux-mêmes ne pourraient-ils pas s'y entraîner ? C'est d'ailleurs précisément ce qu'ils font puisque la vallée n'a pas cessé de rugir encore cet été, avec des dizaines de motos qui y ont circulé, enfreignant la Loi de 1991 relative à la circulation des engins motorisés dans les sites naturels.



Coronelle lisse littéralement déchiquetée sur le parcours après l'endurance d'Arlempdes

A ce sujet, les services de la préfecture s'étaient engagés lors de la réunion à effectuer des contrôles rigoureux et à verbaliser les contrevenants. Etant régulièrement présents dans la vallée, nous n'avons pas constaté leur présence de tout l'été.

Le Préfet, s'est par ailleurs engagé à provoquer une nouvelle réunion « de concertation » « pour faire le point sur le dispositif mis en place à titre expérimental dans le département ». Nous ne sommes pas opposés à continuer le travail de négociation avec la Préfecture et les organisateurs mais nous voulons obtenir plus qu'un simple changement de dates.

Le débat sur la compatibilité des sports motorisés et les mesures de protection existantes doit être porté à un niveau national pour obtenir des consensus ayant une cohésion sur l'ensemble du territoire français.

Sans le barrage de Fatou : La Beaume retrouve sa liberté



Nous vous en parlions dans le dernier numéro : le barrage de Fatou situé sur la Beaume, affluent de la Loire dans sa Haute Vallée, devait être démantelé... eh bien, c'est chose faite !

Les travaux, commandés par l'Etablissement Public Loire et financés par le Plan Loire, initialement prévus pour l'été ont dû être repoussés en raison des abondantes précipitations qui empêchaient la vidange de la retenue. Un problème technique a ensuite induit un chargement en matières en suspension dans la rivière, ce qui a inquiété certaines personnes, mais la Fédération de Pêche veillait.

Aujourd'hui l'usine, la conduite forcée et surtout le barrage ont disparu du paysage de la Beaume. Les sédiments extraits de la retenue sont stockés avant d'être épandus sur les terrains agricoles voisins. Quelques travaux de réhabilitation seront aussi effectués.

Nous organiserons une nouvelle balade pour voir l'état de la Beaume au printemps prochain. Mais nous faisons confiance à la rivière Beaume pour reprendre ses droits et retrouver sa totale liberté d'ici quelques temps !



Plusieurs mètres de boues et de sédiments évacués lors du démantèlement

Natura 2000 : une sortie sur la vie trépidante du fleuve Loire



© SOS Loire Vivante - ERN

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Gorges de la Loire, le Conseil Général de Haute Loire a organisé une série de sorties – découverte à destination de la population et animée par les acteurs locaux. SOS Loire Vivante a réalisé une intervention sur le thème : la vie trépidante du fleuve Loire. Le public, nombreux et composé de personnes averties ou non des problématiques liées au fleuve Loire dans ces gorges, s'est montré très attentif et intéressé. Cette sensibilisation des habitants est nécessaire afin d'explicitier les objectifs et les enjeux liés à ce classement Natura 2000 pour que ce dernier soit compris par les personnes y vivant.

Grande réussite pour le premier Big Jump ligérien !

Grâce à vous la première fête ligérienne simultanée sur tout le bassin est née !

Un peu partout sur la Loire, l'Allier, la Vienne et d'autres affluents, en une quarantaine de lieux, des milliers de baigneurs sont venus se rafraîchir dans les rivières, dimanche 15 juillet. La chaleur de cette journée était bienvenue avec une mobilisation importante pour ce Big Jump Ligérien. Des centaines de personnes en Haute Loire, plus d'un millier à Vichy et autant à Chinon... le premier « grand saut dans la Loire » a eu lieu, bien relayé par les médias.



Big Jump à Beauzac

© Avenir des Gorges de la Loire

Cette première édition a permis à une quarantaine d'associations et à des collectivités de se rapprocher et de mettre en place des dynamiques communes autour du fleuve. Le Big Jump Ligérien aura été l'occasion de communiquer sur les actions entreprises pour la Loire et ses affluents, et d'attirer l'attention du public sur les comportements responsables en rivière.

Le Big Jump a révélé qu'en de nombreux endroits sur la Loire et ses affluents, la qualité bactériologique de l'eau s'est considérablement améliorée grâce aux efforts réalisés par les collectivités dans l'épuration des eaux domestiques qui ont porté leurs fruits et permet à nouveau la baignade. Reste à espérer des progrès similaires pour la qualité chimique car malheureusement nitrates, phosphates et pesticides sont toujours en quantités importantes. De gros efforts en matière de gestion des intrants agricoles sont à faire pour atteindre le « bon état écologique » requis par l'Europe en 2015.

Si dans les gorges des hauts bassins la coutume de se baigner est bien présente, elle est en passe de le redevenir en Loire moyenne et plus en aval, malgré les arrêtés d'interdiction. La demande sociale se révèle importante : le public se baigne, sans information sur la qualité de l'eau ou la sécurité. Peu de plages sont officiellement ouvertes : une seule plage est autorisée dans les gorges de la Loire, à Brives-Charensac ; la ville de Vichy, sur l'Allier, vient d'en rouvrir une et la Ville de Chinon, sur la Vienne, a rouvert la sienne le dimanche après-midi, le temps du « grand saut ». D'autres collectivités y réfléchissent, comme à Nevers et à La Charité sur Loire.

Que les événements Big Jump aient attirés beaucoup de monde ou qu'ils aient été de faible taille, nous pouvons nous réjouir du bon écho dans les médias. Nous répertorions des reportages sur TF1, LCI, 5 éditions de France 3, TV Orléans et TV Tours, ainsi que de nombreux interviews radio et articles de presse.

SOS Loire Vivante - ERN France, en tant que coordinateur français du Big Jump européen, se félicite de la bonne mobilisation des élus. Souvent, les Big Jump ont été organisés avec leur aval ou par eux directement, comme à Vichy, où la municipalité a organisé l'évènement avec l'association Allier Sauvage à Chinon, là aussi organisé par la Ville en partenariat avec les associations locales et Loire Vivante à Nevers, Beaugency, La Charité sur Loire...



Les services de l'Etat, avec lesquels les élus partagent la responsabilité et les pouvoirs de police en matière de baignade ont été souvent coopératifs. Les DDASS (contrôles de qualité), DDE (navigation...) et les services des Préfectures ont majoritairement accepté d'encadrer des baignades, pour le Big Jump, fête européenne des rivières. Cela révèle une préoccupation croissante des autorités de prendre en compte la baignade comme une pratique réelle, et de l'encadrer même lorsqu'elle n'est pas expressément autorisée, voire interdite.

La Directive baignade de 2006, qui sera applicable en 2010, permettra de mieux responsabiliser les citoyens et de décharger en partie les élus des questions de sécurité de la baignade. Il restera aux services de l'Etat d'informer différemment.

Grâce à l'initiative du Big Jump, la preuve est faite qu'une meilleure information est possible, pilier d'une pratique responsable et concertée de la rivière.

Pour plus d'information et pour connaître la liste des organisateurs ligériens : www.bigjump-ligerien.org ou www.sosloirevivante.org

Contact : Claire Dutrillaux, coordinatrice du Big Jump Ligérien, 04 71 05 57 88 ou claire.dutrillaux@rivernet.org

Les assises des associations pour une Loire Vivante devraient continuer !

En mai dernier, puis en août, Loire Vivante au nom des « Assises des associations pour une Loire Vivante », avait manifesté par écrit auprès des acteurs du Plan Loire sa déception de ne plus être informé de l'avancement du programme ligérien.

Le 15 octobre dernier, une délégation de Loire Vivante a été reçue par le Préfet de Bassin, Coordonnateur du Plan Loire.

Cette rencontre a permis de faire un point sur la gouvernance du Plan Loire et d'évoquer la place des associations ligériennes. Dans un second temps, nous avons pu aborder certains dossiers locaux (le barrage de Poutès, Donges-Est, etc.).

Les échanges ont été fructueux. L'Etat reconnaît l'importance de la participation des associations et principalement celle de Loire Vivante qu'il considère être l'un des initiateurs du

Plan Loire Grandeur Nature de 1994.

S'il estime que la présence au Comité de gestion du Plan Loire est réservée aux financeurs, les associations, dont celles du réseau Loire Vivante, doivent avoir toute leur place dans les plateformes et les instances régionales, lieux où elles peuvent porter leurs idées et leurs projets.

Par ailleurs, l'Etat estime que l'action menée en 2006, dans le cadre des assises, est intéressante et suggère que les assises doivent perdurer et être soutenues par le Plan Loire.

Ces orientations devaient être encore discutées lors de la réunion du Comité de gestion du 19 octobre, mais elles auguraient pour nos associations la



Assises des associations pour une Loire Vivante

Le barrage de Poutès bientôt fini ?

...C'est ce que nous autorise à penser la synthèse des propositions du groupe de travail "préservé la biodiversité et les ressources naturelles" du Grenelle de l'environnement. Dans ce document, il est proposé "la restauration des rivières, en rétablissant notamment la libre circulation des poissons, en faisant un exemple par l'effacement des obstacles les plus problématiques pour le saumon - dont un dans l'année qui vient".

Le document ne cite pas nommément le barrage de Poutès, mais M. Borloo, Ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, lors des Journées Parlementaires des Verts le vendredi 28 septembre, a déclaré « le démantèlement du barrage de Poutès a été approuvé à l'unanimité au sein du groupe de travail ». Après une telle déclaration et à moins d'un désaveu complet du travail mené dans le cadre du Grenelle de l'environnement, nous partageons l'espoir de voir pro-

chainement sceller le sort de ce barrage, fruit de la campagne menée par le collectif d'associations. Nous attendons toutefois que ces déclarations se concrétisent par une décision officielle avec un cadre et un échéancier précis.

Retrouver les infos sur la campagne sur :
www.sosloirevivante.org
rubrique Démantèlement ...

EDF : à contre courant de la protection du saumon

Sur le Rhin, EDF a une attitude inacceptable. Estimant trop coûteux d'équiper en passes à poissons, huit barrages, EDF a proposé de transporter les poissons migrateurs par camion jusque sur le cours suisse du fleuve. EDF est un expert en transport par camion. Elle transporte depuis des années des milliers de tonnes de granulats pour les déverser en aval du dernier barrage à Iffezheim (Strasbourg) pour tenter de

perspective de voir le contact renoué avec les acteurs du Plan Loire, à l'échelle du bassin mais aussi en région.

Il reste à voir dans les prochains mois comment ces orientations seront traduites dans les faits.

Nous vous tiendrons régulièrement informés, le Plan Loire 2007-2013 ne fait que commencer.

Pour ce faire, Loire Vivante va étoffer sa structuration associative à l'échelle du bassin. Après la Coordination Loire Vivante Estuaire créée en avril 2007 en lien avec Bretagne Vivante et la LPO Loire Atlantique, une coordination devrait prochainement voir le jour en Loire Moyenne, aussi en lien avec les associations locales.

Un ami nous a quitté

Un ami de la Loire sur le terrain de sa défense dès les premières alertes du barrage de Serre de la Fare nous a quitté. En musique le visage fendu d'un large sourire, Henri-Claude Portal n'a laissé personne indifférent par sa présence, toujours à l'écoute et dans le respect du débat animé de nos réunions.

Il nous laisse des notes vivantes et des dessins de la Loire à Bonnefont témoin de sa sensibilité à la nature et de son amour de l'eau vive.

L'association se joint à sa famille pour la soutenir dans cette épreuve.

compenser le déficit alluvionnaire causé par les barrages en amont.

Heureusement, les ONG et la CIPR - Commission Internationale de protection du Rhin s'y sont opposées lors de la 14^{ème} Conférence ministérielle sur le Rhin à Bonn. En effet, il y a eu une position commune de la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique contre la France.

Ces pays estiment que c'est à la France de financer ses équipements vu que c'est EDF qui perçoit la totalité des bénéfices d'activité des barrages. Même, l'Allemagne, l'autre pays frontalier ne reçoit rien. On est en droit de s'interroger sur l'esprit de solidarité amont-aval et transfrontalière de la France. Finalement, un compromis diplomatique a pu être trouvé.



Nouvelles de l'estuaire

(par la coordination Loire Vivante Estuaire, un projet de SOS Loire Vivante ERN)

**Donges-Est :
le projet portuaire tangué !**

L'Union Européenne, comme le comité scientifique et technique mis en place par le Préfet, vient de juger les mesures compensatoires insuffisantes et inadaptées. Un an après le feu vert ministériel qui autorisait le début des travaux, le projet d'extension portuaire subit un nouveau coup de frein.

Les associations SOS Loire Vivante - ERN France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Loire-Atlantique et Bretagne Vivante - SEPNEB, regroupées dans la coordination Loire Vivante Estuaire, se félicitent des avis émis par ces deux instances. Il n'y a pas réellement de surprise : nous avons développé ces arguments depuis le début du dossier.

JL Borloo, Ministre de l'Ecologie, lors de sa venue à Nantes, le 28 septembre dernier, a plaidé pour un changement radical des évaluations de tels projets d'infrastructures et a annoncé qu'il reviendrait prochainement à Nantes pour traiter de Donges-Est et du projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Notre mobilisation doit être maintenue jusqu'à l'abandon définitif du projet.

Prochaine étape, très importante, la Cour Administrative d'Appel de Nantes doit statuer, dans les semaines qui viennent, sur l'autorisation préfectorale accordée en 2003 au titre de la Loi sur l'Eau. Annoncée pour le 19 juin, puis le 15 octobre, l'audience a été une nouvelle fois reportée.

Donges-Est se découvre !

Le Voyage au cœur de la Loire 2007 est arrivé le 8 juillet dernier à Donges-Est. L'équipée cycliste a pu ainsi apprécier la richesse et la beauté des lieux. Ils ont pu aussi admirer les œuvres de la manifestation artistique Estuaire 2007 qui, durant trois mois, a permis à des dizaines de milliers de personnes de découvrir l'estuaire de la Loire. Vivement la prochaine édition en 2009 !

Le 29 septembre, Donges-Est a été nettoyé des déchets qui viennent s'échouer avec les marées. Une très belle opération des associations venues valoriser le site.

Prochains rendez-vous en 2008 : le 2 février à l'occasion de la journée internationale des zones humides et le 22 mars pour la journée mondiale de l'Eau.

Un SAGE d'estuaire

La conception du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'estuaire de la Loire a débuté en 2004. A la fin de l'année 2007, la Commission Locale de l'Eau aura à valider le projet de SAGE. L'année 2008 sera consacrée au recueil des avis, avec en fin d'année la tenue d'une enquête publique au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer. Si le calendrier prévisionnel est respecté, l'arrêté préfectoral rendant effectif le SAGE Estuaire serait signé au début de l'année 2009.

Pour en savoir plus :

<http://www.loire-estuaire.org/>

Le Plan Loire en Estuaire

Un vaste programme de restauration des fonctionnalités hydraulique et hydro-sédimentaire est en projet entre l'aval estuarien et l'amont de Nantes. Son objectif est le relèvement de la ligne d'eau et la diminution des effets de la marée et du bouchon vaseux. Un élargissement de la section aval avec la création de vasière et le comblement de fosses sont prévus, ainsi que la réduction des épis implantés pour la navigation, dans le but de redonner un espace de liberté au fleuve et lui permettre de remodeler le fond de son lit. Si l'initiative est jugée intéressante, elle nous semble quelque peu en contradiction avec le projet de Donges-Est dont les conséquences seraient la destruction de vasières et une poursuite des dysfonctionnements de l'estuaire.

Pour suivre ce programme, un Conseil d'estuaire va être mis en place, probablement d'ici la fin de l'année 2007, sous la Présidence du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional des Pays de la Loire. Espérons que ce comité auquel les associations devraient être conviées devienne enfin le lieu où toutes les questions estuariennes et ligériennes seront abordées et débattues.

Pour en savoir plus :

<http://www.loire-estuaire.org/>

**St Sébastien-sur-Loire :
la guerre du Golf sur l'île Pinette**

A St Sébastien sur Loire, dans l'agglomération nantaise, le Maire inscrit une île de la Loire dans le réseau Natura 2000 et dans la foulée, y aménage un golf, sans autorisation. Il vient d'être inauguré. Où est la cohérence d'actions ?

SOS Loire Vivante a rencontré début juillet l'association APS Natura 2000 qui s'oppose au golf, pour lui apporter son soutien. Un recours a été déposé au Tribunal Administratif de Nantes. Une plainte auprès de la Commission Européenne pour non respect des directives européennes Oiseaux et Habitats va être prochainement envoyée.

Pour plus d'information :

APS Natura 2000, Michel Métivier,
02 40 33 23 75 m.metiv@wanadoo.fr

**Le schéma de secteur de la
CARENE**

L'enquête publique du schéma de secteur de l'agglomération de Saint-Nazaire doit se dérouler en novembre. Il est important d'y participer lorsque l'on sait que ce document prévoit le développement à 20 ans d'une cité avec une façade maritime balnéaire, une façade estuarienne portuaire et une façade sur les marais de Brière. Le dossier est consultable dans les dix communes et à la CARENE.

Plus d'information :

http://www.agglo-carene.fr/43345867/0/fiche__pagelibre/

Loire Vivante Estuaire est une coordination des associations SOS Loire Vivante - ERN France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Loire-Atlantique et Bretagne Vivante-SEPNEB, soutenue par le WWF - France.

**Retrouvez plus d'informations sur
l'estuaire de la Loire et le projet de
Donges-Est sur :**

<http://www.sosloirevivante.org>

Contact :

Christophe Dougé 06 14 36 43 45
christophe.douge@rivernet.org

© A. Chabanon - SOS Loire Vivante- ERN



Arrivée du Voyage au cœur de la Loire à Donges Est



Extraction de sable en Bretagne: l'opposition du Peuple des dunes

Plus de 12 000 personnes se sont mobilisées le dimanche 25 Mars 2007, en Bretagne, à Erdeven, pour s'opposer à un projet d'extraction de sable en mer. Le « *Peuple des dunes* » a encore fait entendre sa voix, le 8 septembre, soutenu par Monique Vergniaud, maire de Port Louis et par Monsieur Grall, député du Morbihan.

Ils s'opposent à un projet d'extraction de sable par les cimentiers Lafarge et Italcementi, qui vise à extraire 600 000 tonnes de sable par an pendant 30 ans, soit 18 millions de tonnes, à 3 milles du plus grand massif dunaire de Bretagne, dans la baie d'Étel, près de Lorient.

Alain Bonnet, porte-parole du collectif rappelle que « cet espace naturel protégé, classé pour partie Natura 2000, fait partie de l'opération Grand Site Gâvres-Quiberon, dans une démarche volontaire des collectivités locales pour le préserver. »

L'État, la région et le département y ont investi des sommes importantes pour protéger la faune et la flore. S'ils octroient l'autorisation d'extraction, ils provoqueront indirectement des dégâts qui coûteront très chers à la collectivité. Parmi ces dégâts on peut relever les risques d'érosion du trait de côte en raison du prélèvement d'un sable qui date des dernières glaciations et qui ne

se renouvelle presque plus, notamment suite aux nombreux aménagements (barrages et seuils) sur les fleuves et les rivières, qui empêchent les sédiments de rejoindre l'océan. La destruction des frayères de pêche y est également certaine, mettant ainsi en péril l'avenir de la pêche aux alentours. L'atteinte à la qualité des eaux de baignade menace quant à elle l'avenir touristique de cette zone qui constitue actuellement le deuxième plus beau site dunaire d'Europe.

Cette catastrophe annoncée ne fait pas de doute au regard des expériences passées des plages du cap Fréhel, de Pornic et de la Bernerie, suite à des extractions de sable en mer, alors que les études scientifiques faites par les cimentiers ne prévoient pas d'analyser l'impact sur le trait de côte de l'extraction de sable au large.

Plutôt que de permettre l'exploitation du sable, ressource naturelle qui appartient à tous, les pouvoirs publics doivent former les professionnels du bâtiment à des filières qui utilisent des matériaux alternatifs, inciter les industriels à investir dans des projets innovants en termes de matériaux et à recycler les matériaux de démolition.

« Le peuple des Dunes » déposera prochainement, à la préfecture de Vannes la pétition qui compte

aujourd'hui plus de 14 000 signatures. Ses porte-parole en profiteront pour faire plusieurs suggestions au Préfet. « Nous proposons de mettre sur un compte bloqué le montant des sommes que le groupe Lafarge avait promis d'investir pour un projet de recherche », explique Alain Bonnet. « Sachant que les recherches qu'il a financées à ce jour représentent moins de 300.000 euros, sur un budget de 2 Millions d'euros. Grâce à cet argent, d'un montant de 1,7 Millions d'euros, il serait possible de financer d'autres recherches, en faisant appel à d'autres laboratoires, choisis par la collectivité en raison de leur indépendance et de leur objectivité ». Le collectif demande également aux élus de se mobiliser pour obtenir l'inscription du site allant de la pointe des Saisies à Gâvres, à la pointe de Conguel à Quiberon, au patrimoine mondial de l'humanité.

Reste le pouvoir de chacun de choisir des modes de construction plus écologiques que le béton, l'extraction des ressources naturelles représentant la 1^{ère} activité humaine productrice de gaz à effet de serre et consommatrice d'énergie.

Pour soutenir cette lutte, signez la pétition en ligne sur :

<http://www.cyberacteurs.org/actions/lettre.php?id=157>

© Ende Doman - CAET



On pouvait croire au ralentissement du programme des barrages-réservoirs de « soutien d'étiage » vu l'essoufflement de la maïsiculture irriguée en 2006, dans le Sud Ouest de la France. Il n'en est malheureusement rien. Le lobby des agriculteurs a en effet trouvé une nouvelle façon de vendre son maïs irrigué : le distiller pour en faire des agro-carburants. Alors que les débats font rage au sein des experts pour déterminer les rendements des agro-carburants, le bio-éthanol est reconnu par tous comme très peu rentable d'un point de vue énergétique. De plus il est très consommateur d'eau et d'intrants chimiques, surtout lorsqu'il est fait à partir du maïs.

Les nouveaux barrages réservoirs du Sud-Ouest: combien encore ?

Pour assouvir les besoins en eau du maïs, les barrages font rage, soutenus par les élus locaux, tous partis politiques confondus. Le barrage du Magnoac à Castelnau-Magnoac et celui du Gabas à Eslourenties et Gardères ont été inaugurés durant l'été 2007, alors que les associations contestaient leur légalité et leur légitimité.

Pour ce qui est des projets en cours, le barrage-réservoir de Vimenet, en Aveyron, prévoyant 7,2 millions de m³, a quant à lui été évité de peu, suite à une enquête publique rendue caduque par l'absence de prise de décision du Préfet, suite à un avis défavorable du commissaire enquêteur. Le barrage de Charlas, au Sud-Est de Toulouse, qui prévoit 110 millions de m³ de retenue, et serait ainsi le plus gros réservoir du Sud-Ouest, attend une décision du gouvernement Sarkozy.

La mobilisation continue, notamment au sein de l'association Gabas Nature et Patrimoine et du Collectif Adour Eau Transparente. Henry Chevallier, membre de ce collectif et du réseau Eau de FNE expose ces problématiques dans un ouvrage « L'Eau un enjeu pour demain. Etat des lieux et perspectives », qui vient de paraître, à commander au prix de 24 euros auprès de Ende Doman

(Contact : 05 62 09 08 25).

Manifestation contre le jugement



© Ende Doman - CAET



PCB, la maladie cachée du Rhône

En août dernier, une pollution sans précédent aux PCB était identifiée : elle touche semble-t-il l'ensemble du bassin français du Rhône et a donc logiquement conduit à l'interdiction de consommer les poissons pêchés dans le fleuve, toujours en vigueur aujourd'hui, et pour cause !

Les polychlorobiphényles (PCB, aussi connus sous le nom de pyralène) sont des molécules complexes utilisés massivement par l'industrie depuis les années 30. Classés parmi les 12 polluants organiques persistants (les 12 salopards !), ces molécules s'accumulent dans les graisses jusqu'à des teneurs très élevées et sont particulièrement résistants dans les écosystèmes. Les PCB sont des perturbateurs endocriniens : ils entraînent chez l'homme des problèmes de croissance, de fertilité, dégradent le système immunitaire ou provoquent des cancers.

En France, les PCB sont interdits à la vente depuis 1987.

Deux établissements sont homologués pour éliminer les sous-produits de la décontamination des appareils (essentiellement des transformateurs EDF) : l'usine Trédi à Saint Vulbas (Ain) et l'usine Arkema de Saint Auban (Alpes de Haute Provence).

Cette pollution du Rhône aux PCB n'est pas récente : c'est en 1985 qu'ont été mises en évidence pour la première fois des concentrations élevées de PCB dans la chair des poissons juste en amont de Lyon, et l'année suivante, une aire spécifique de contamination était identifiée en aval du collecteur des effluents de la zone industrielle où se trouve, notamment, l'usine Trédi. 1986 voit aussi la publication par l'INRA d'un rapport alertant sur cette contamination du Rhône. Ce rapport entraîne en 1987 la mise en place d'un programme de suivi de la pollution par l'INRA et la publication d'un décret interdisant la commercialisation des PCB.

Cependant, les échantillonnages réalisés en 1989 montrent que la concentration en PCB dans les poissons est supérieure à la norme fixée un an plus tôt par le Ministère de l'Agriculture.

En 2005, l'histoire rebondit : de nouvelles analyses de poissons, demandées par un pêcheur, remettent en lumière la contamination et conduisent à des arrêtés d'interdiction de consommation. En 2006, une étude du WWF montre la présence de PCB dans les espadons de Méditerranée, ce qui laisse présager d'une grande dispersion des polluants. Cette même année est mis en place le Plan Rhône, un projet de développement durable regroupant 3 régions : mais malgré un budget de 1,5 milliard d'Euros, ce plan ne prend nullement en compte la présence inquiétante des PCB dans l'écosystème du fleuve (eau, mais aussi sédiments, faune, flore...). De nouveaux prélèvements en 2007 donnent un aperçu de l'étendue de la contamination : les poissons peuvent contenir jusqu'à 40 fois la dose quotidienne acceptable ! La pollution affecte aussi le lac des Eaux Bleues (ressource de secours en eau potable pour Lyon) ou encore la Camargue. Plusieurs communes riveraines du Rhône, comme Arles, ont porté plainte contre X dans cette affaire.

Après l'annonce des résultats des dernières analyses, le WWF France demande des réponses aux autorités de l'Etat :

Pourquoi aucune mesure publique draconienne n'a été prise dès 1985 pour préserver le fleuve et prendre en compte la santé publique ?

Accès à l'information et aux données environnementales, conformément à la Convention d'Aarhus et aux Directives européennes relatives à l'accès aux données environnementales

L'association demande aussi des actes :

- ▶ Un inventaire actualisé des PCB en France (installation, stocks, flux, impacts)
- ▶ Une recherche transversale des effets du PCB sur la santé
- ▶ Une étude sur l'étendue de la contamination

▶ Un traitement des sédiments du Rhône

▶ Une indemnisation des pêcheurs.

Le WWF France souhaite mettre ce sujet à l'ordre du jour du Grenelle de l'Environnement et le MEDAD a annoncé le 4 octobre dernier l'intensification des investigations, des recherches de solutions de dépollution et de suivi.

L'action de l'Etat a d'ailleurs commencé dès le 10 octobre, avec la tenue d'un comité de pilotage sur la pollution du Rhône par PCB, présidé par la secrétaire d'Etat à l'écologie, Mme Kosciusko-Morizet. Au cours de celui-ci, on apprenait que les services de l'Etat et notamment l'Agence de l'eau, étaient informés de cette pollution, et ce dès les années 80, comme le montrent des documents de l'époque, publiés sur le site Internet du Nouvel Observateur. Néanmoins, l'Etat nie toute responsabilité, se réfugiant derrière l'interdiction de commercialisation des PCB en vigueur depuis une vingtaine d'années.

Mme Kosciusko-Morizet a reconnu l'ampleur de la pollution et avoué l'impuissance des services de l'Etat face à ce problème. Selon elle, les quantités impressionnantes de sédiments rendent le dragage très compliqué à mettre en place (cela reviendrait surtout à déplacer les sédiments d'un lieu à un autre). D'autres solutions sont à l'étude avec le pôle de compétitivité Axelera.

Enfin, la secrétaire d'Etat n'a pas caché que les PCB affectent également les autres grands fleuves français et européens, tels que la Seine, les fleuves du Nord ou le Rhin. Elle compte mettre en place un comité national sur le sujet et lancer diverses études sanitaires et environnementales sur le Rhône.

Sources :

Journal de l'Environnement

<http://www.journaldelenvironnement.net>

NouvelObs.com

<http://www.nouvelobs.com>

WWF France

<http://www.wwf.fr> ;

Planète mag

<http://www.planetmag.fr/>



Grenelle de l'environnement : des propositions ambitieuses, des actes à suivre...

Le Grenelle de l'environnement sera-t-il le point de départ d'une nouvelle politique environnementale ambitieuse ? En effet, force est de constater que les objectifs affichés sont ambitieux, du moins ceux proposés par les groupes de travail. Mais leurs propositions n'ont pas été toutes reprises dans les conclusions finales. Jusqu'à quel point ira cette démarche, nouvelle ? Seul le temps nous le dira !

Le premier intérêt du Grenelle aura été de mettre tous les sujets sur la table, même si un choix politique avait été d'en écarter quelques-uns, les OGM et le nucléaire notamment, qui ont fort heureusement été abordés. Mais les aborder ne veut pas dire obligatoirement arriver à une décision immédiate, applicable et durable.

Six groupes de travail ont élaboré des propositions pour chacun de ces thèmes :

- ▶ Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie
- ▶ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- ▶ Instaurer un environnement respectueux de la santé
- ▶ Adopter des modes de production et de consommation durables
- ▶ Construire une démocratie écologique
- ▶ Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité

Les réunions organisées sur le territoire national, début octobre, ont été l'occasion d'être au plus près des préoccupations régionales. SOS Loire Vivante a participé aux réunions d'Aurillac en Auvergne, de Saint-Etienne en Rhône-Alpes et de Laval en Pays-de-Loire.

L'occasion a été donnée de rappeler qu'en terme de démocratie écologique, les associations doivent être confortées dans leur rôle de représentation citoyenne et d'expertises. Elles doivent être représentatives et avoir accès à l'information très en amont des projets. Elles doivent aussi être conviées au débat, voire à la prise de décision. Elargir la composition du conseil économique et social régional et celle

des conseils de développement des structures intercommunales semble être une proposition qui aille dans ce sens.

En matière de gestion de l'eau et des rivières, les propositions du groupe de travail "préserver la biodiversité et les ressources naturelles" du Grenelle de l'environnement sont les suivantes :

- ▶ atteinte du "bon état écologique" en 2015 pour 2/3 des "masses d'eau"
- ▶ réduction drastique des pesticides, nitrates, PCB, métaux lourds...
- ▶ restauration des rivières en rétablissant notamment la libre circulation des poissons, en faisant un exemple par l'effacement des obstacles les plus problématiques pour le saumon - dont un dans l'année qui vient,
- ▶ la mise aux normes d'ici 2012 de toutes les stations d'épuration,
- ▶ lancement d'un plan d'économie d'eau potable,
- ▶ renforcement d'ici 2012 des protections des aires d'alimentation d'au moins 500 captages importants ou menacés.

Retrouvez les informations et les conclusions du Grenelle sur :

www.legrenelle-environnement.gouv.fr

Parcourir le bassin du Rhin en un projet: TransRhin



Le Président de SOS Loire Vivante - ERN en compagnie de M. Berteau, Directeur de l'eau français à Bonn.

TransRhin, projet de sensibilisation mis actuellement en place par SOS Loire Vivante – ERN France dans le cadre du programme InterReg Réseau Rhéan, concerne non seulement le Rhin lui-même, mais aussi l'ensemble de ses affluents.

Il prend la forme d'un rallye, au cours duquel des sédiments des différents affluents sont collectés et apportés jusqu'à Bonn. Parallèlement, des fiches – chantier rédigées par des ONG partenaires, récapitulent brièvement la géographie et les caractéristiques de chaque affluent, ainsi que les problèmes spécifiques à chaque cours d'eau et les solutions proposées par les ONG.

Ce travail trouve son apogée à Bonn le 18 octobre, lors de la Conférence des Ministres de l'Environnement des pays membres de l'UE. Intégrée à cette conférence, l'action coordonnée par SOS Loire Vivante – ERN France invite les Ministres à découvrir le bassin rhéan, par le biais d'une représentation du Rhin et de ses affluents sur tissu, représentation

disposée sur la grand place devant le Ministère de l'Environnement. Les Ministres vont donc de cours d'eau en cours d'eau : des représentants d'ONG leur distribuent les fiches – chantier correspondant aux affluents (soit une vingtaine de fiches au total) avant de leur faire signer un "accusé de réception" et un engagement à agir. Le voyage des sédiments des affluents rhénans fait de plus l'objet d'une exposition itinérante le long du fleuve. Cette exposition se veut elle aussi originale : elle prend en effet la forme d'un dé géant dont les faces présentent les affluents, leurs sédiments respectifs...

Transrhin est pensé comme une invitation innovante, envoyée à tout un chacun, Ministre, enfant, curieux, à découvrir le bassin rhéan, sa beauté et à prendre conscience de la nécessité à agir.

Renseignements :

SOS Loire Vivante – ERN France,
04 71 05 57 88

River Prize

Chaque année, la Fondation Internationale pour les Rivières (IRF) basée en Australie, dont le but est de protéger et restaurer les rivières et les cours d'eau dans le monde pour les générations futures, décerne le Prix International Thiess pour les rivières. Ce prix, richement doté, récompense un projet de restauration des rivières novateur, original et incitatif.

En 2007, ce prix a été remporté par la Commission Internationale de Protection du Danube (ICPDR) qui, par le biais de la Convention de Protection du Danube, promeut et coordonne la gestion durable et équitable de l'eau.

Le Danube, qui est plus long fleuve d'Europe (2780 km) traverse 19 pays. Son bassin versant recouvre ainsi 801 463 km², ce qui concerne 81 millions de personnes. L'Histoire n'a pas ménagé le grand fleuve : canalisé et barré au cours des 19 et 20èmes siècles, il a ensuite souffert des pratiques agricoles et industrielles de l'ère soviétique ce qui a laissé un héritage environnemental lourd.

L'ICPDR, fondée en 1998, catalyse la coopération internationale dans le domaine environnemental et incite des actions correctives (stations d'épuration, politiques environnementales, restauration des plaines d'inondation et de leurs habitats naturels, développement de technologies pour la collecte et le traitement des informations, sensibilisation et éducation à l'environnement).

L'ICPDR est ainsi devenue une référence mondiale de coopération en matière de gestion de rivière. Et ce n'est pas fini : le travail continue avec une Déclaration d'Amélioration de la Coopération en matière de gestion de l'eau...

Le prix national a quant à lui été décerné au Groupe de Travail sur les zones humides du Murray (New South Wales, Australie).

SOS Loire Vivante adresse ses félicitations aux lauréats et se réjouit de voir que des efforts considérables sont entrepris pour sauver nos fleuves et surtout que ces efforts portent leurs fruits !

Enterrer une rivière :
une histoire belge douteuse...

Petite ville des Ardennes belges, Verviers, 54 000 habitants, doit son développement économique et culturel à sa rivière, la Vesdre, dévalant de la tourbière des Hautes Fagnes, pour se jeter dans la Meuse.

La Vesdre, ainsi que le centre ville historique, sont aujourd'hui menacés par un projet immobilier sans égal en Europe. Le promoteur néerlandais Foruminvest souhaite implanter un centre commercial d'environ 32 000 m² en plein cœur de la ville, à cheval sur la rivière !

Intitulé "les rives de Verviers", ce projet aberrant est pourtant soutenu par le bourgmestre (maire) de Verviers, et est présenté comme une opération de revitalisation urbaine comprenant, outre ce centre commercial géant, la réhabilitation de 60 logements, et la création d'un parking souterrain de 1450 places.

Préparé en coulisses depuis 2002, ce n'est pourtant qu'en décembre 2005 que ce projet est présenté aux habitants, suscitant immédiatement une réaction légitime de ces derniers. L'opposition au projet s'est rapidement organisée au sein de l'association Vesdre-Avenir, dont le but est de faire respecter rivière, ville et habitants, pour le bien-être de tous.

Vesdre-Avenir insiste sur la nécessité de préserver la rivière, en tant qu'écosystème naturel mais aussi en tant qu'espace public et lieu convivial pour les citadins, et met en avant le caractère archaïque et absurde d'un tel projet en Europe à l'époque actuelle : aujourd'hui, l'heure est à la mise en valeur des rivières en ville, comme gage de qualité de vie et comme atout touristique. L'association relève également tous les problèmes engendrés par un tunnel renfermant la rivière, en termes de gestion et de sécurité. Comment entretenir la rivière dans cet espace confiné ? Comment secourir une personne tombée dans la rivière ? Comment ce tunnel se comporterait-il en cas de crues ? Là encore, un tel projet va à l'encontre de ce qui se fait actuellement, à savoir rendre de l'espace aux rivières pour qu'elles puissent s'écouler librement en cas de crues. Enfin, Vesdre-Avenir s'est intéressée à d'autres projets du groupe Foruminvest, et a découvert ainsi que ce groupe se contente de surfaces plus petites dans des villes plus grandes, mais aussi que tous les centres commerciaux réalisés ne sont pas les réussites économiques annoncées (exemple à Mons : le centre commercial a très vite été revendu, et a perdu de son attractivité à peine 2 – 3 ans après son ouverture).

Outre le caractère inacceptable du projet lui-même, c'est aussi la méthode employée pour l'imposer à la ville et ses habitants qui laissent pantois. Le projet n'a en effet été rendu public que trois ans après le début des tractations, et depuis, le promoteur Foruminvest et le Bourgmestre Claude Desama multiplient les obstacles à l'expression citoyenne : interdiction d'afficher des calicots sur des habitations privées et de distribuer des tracts d'information, suppression d'une consultation populaire initiée légalement par les citoyens... L'expression populaire semble bel et bien muselée à Verviers !

Malgré cette mauvaise volonté évidente, Vesdre-Avenir continue sa lutte pour la défense de la Vesdre, reçoit le soutien de très nombreuses personnalités belges ou européennes, est de plus en plus présente dans les médias, et a reçu le prix des associations environnementales de Wallonie.

Vous pouvez vous aussi soutenir leur action et en apprendre plus sur ce dossier édifiant, grâce à leur site web bien fourni :

<http://www.vesdre-avenir.be> .



Vesdre-Avenir ...

Vesdre-Avenir est née spontanément au lendemain de la réunion du 5 décembre 2005, révélant le monstrueux projet aux citoyens. Lors de cette réunion, et en découvrant cet aberrant projet recouvrant la Vesdre au cœur de la cité, nombre de citoyens, stupéfaits, se sont déjà manifestés contre ce scandale. L'association s'est exprimée la première fois au cours d'une conférence de presse en janvier 2006, appuyée par de nombreux représentants des forces vives de la ville (associations et simples citoyens). Depuis lors et sans relâche, Vesdre-Avenir mobilise chaque jour pour éviter ce désastre, développant des arguments pertinents, recherchant des alternatives acceptables... L'association a même organisé un Big Jump pour rappeler qu'une rivière en ville est un lieu de détente ouvert à tous ! Elle est à présent soutenue par des associations en Europe, dont SOS Loire Vivante – ERN France, et ailleurs (jusqu'au Canada !).

Mise en place d'un réseau d'alerte à la nature

Soucieuse de la qualité des eaux, la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) a mis en place un réseau d'alerte à la nature pour les membres de la société civile témoins de pollution des eaux, d'une décharge sauvage, d'une carrière illégale... Les témoins peuvent téléphoner au 01 48 89 29 12. Le service nautique informera ensuite les services de l'Etat concernés.

Pour plus d'information :
<http://www.ffck.org>

Les pesticides en débat.

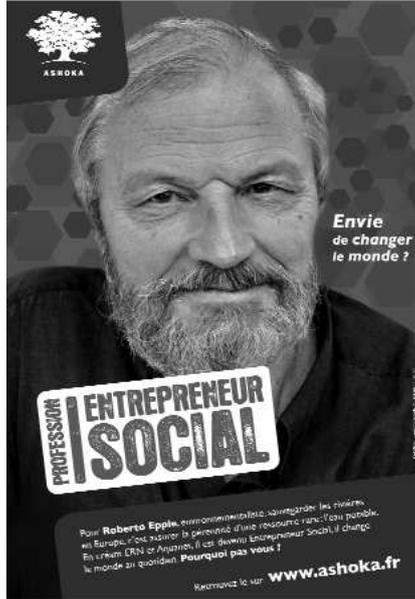
Alors que la pollution d'origine agricole est la première cause de contamination de eaux de surfaces et souterraines, l'ouvrage de François Veillerette et Fabrice Nicolino, "Pesticides, révélation sur un scandale français", paru début 2007 aux éditions Fayard est une mine d'informations pour toute personne soucieuse du sort de nos rivières.

Dénoncé par certains parce qu'il les dérange, brandi par d'autres pour ce qu'il dénonce avec chiffres à l'appui, ce livre qui dévoile révélations et manigances ne laisse personne indifférent.

Les auteurs ont écrit cet ouvrage avec la conviction profonde « que la France doit affronter les yeux ouverts le terrible dossier des pesticides ». Pour prendre partie, nous vous invitons à le lire ! Vous pouvez aussi être acteur de ce changement en invitant François Veillerette, Président du MDGRF, à venir faire une conférence près de chez vous !

Plus d'info : www.mdgrf.org

Roberto Epple, élu « entrepreneur social » par la Fondation Ashoka



Lors d'une grande cérémonie à Paris, la Fondation Ashoka a récompensé six personnalités françaises, suisses ou belges qui se sont distingués par leur travail, leurs idées innovantes et leurs qualités entrepreneuriales. Parmi elles, Roberto Epple, président de SOS Loire Vivante, vient d'être désigné "Senior fellow".

Cette désignation exprime la reconnaissance du travail professionnel et associatif accompli par le Président de SOS Loire Vivante – ERN France et du potentiel de développement de ses actions en matière de préservation des fleuves en Europe. La Fondation est notamment très intéressée par la démarche du projet Big Jump et nos actions en matière d'économies d'eau et sur l'impact des changements climatique sur le bassin de la Loire et des fleuves en Europe (à travers notre participation au projet international AquaNet et la fondation de ERN). Son aide financière et stratégique devrait permettre d'accélérer le développement de nos projets.

Ashoka, qui a notamment initié l'approche originale du « capital – risque philanthropique », est une association à but non lucratif, laïque et sans affiliation politique, créée en 1980 et présente dans 70 pays. Sa principale mission est de sélectionner, financer et soutenir les entrepreneurs sociaux innovants : des hommes et des femmes porteurs d'une idée nouvelle à fort impact social ou environnemental et qui ont les capacités pour la concrétiser et la développer à grande échelle. Le financement d'Ashoka est assuré par des fondations et des créateurs / dirigeants de grandes entreprises qui souhaitent soutenir, sans contre-partie, ces entrepreneurs philanthropes.

En savoir plus :
<http://www.ashoka.fr>



Plus d'un milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau potable salubre. Que faire ?

C'est pour présenter ce sujet et apporter des réponses que la National Academy of Sciences et la Global Health and Education Foundation ont créé un site web mondial, proposé en plusieurs langues. En 5 chapitres, en photos, documentaires et cartes, ce site aborde de façon accessible les problèmes créés par l'absence d'eau potable salubre, les maladies liées à l'eau, les traitements de l'eau et les dispositifs d'assainissement, les réseaux de distribution... Chaque thème est illustré d'exemples concrets pris dans le monde entier.

Un site à voir absolument pour se rappeler combien l'eau est précieuse
<http://www.drinking-water.org/flash/splash.html>

Bulletin d'adhésion /Abonnement

Nom et prénom :
 N° d'adhérent :
 Adresse :
 Courriel :

- Adhésion 20 €
- Adhésion (chômeur étudiant...) 10 €
- Adhésion + abonnement 30 €
- Abonnement seul 12 €

Don :

J'ai besoin d'un reçu fiscal du montant du don que j'ai fait à l'association (Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse)

Date

Signature

Merci de votre soutien et de votre fidélité

Chèque et bulletin à adresser à :

SOS Loire Vivante - 8, rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 05 57 88